

Rocca di Papa, 26 mars 2019

Aux membres du Mouvement des Focolari du monde entier

Chers toutes et tous,

Comme vous le savez, depuis près de huit ans, nous travaillons dans notre Mouvement, au Centre et dans les zones, pour développer des structures, des règles et des procédures qui nous aident à améliorer, en interne, la promotion du bien-être et la protection des mineurs.

La pensée des derniers papes et les indications de conduite données par le Pape François à l'Église, nous ont aussi éclairés pour définir, en avril 2014, les « *Lignes directrices du Mouvement des Focolari pour la promotion du bien-être et de la protection des mineurs* ».

Comme prévu par ces directives, en 2015 a été créée au Centre du Mouvement, la Commission pour la promotion du bien-être et la protection des mineurs (CO.BE.TU), dont les travaux sont supervisés par un organe central de vigilance. Cette Commission a pour tâche de protéger, et aussi de promouvoir des activités de formation pour les membres du Mouvement, en particulier ceux qui font des activités avec des mineurs. Dans plusieurs pays, des commissions locales ont été mises en place à cet effet ou, au moins, des représentants qualifiés ont été identifiés pour mener à bien cette tâche.

Du 14 au 17 mars 2019, à Castel Gandolfo (Italie), les membres des Commissions et les délégués se sont réunis pour la première fois pour évaluer leur travail. Ces journées ont été très fructueuses, caractérisées par une grande maturité et les compétences professionnelles des 162 participants de 38 pays, de tous les continents. Cette rencontre a été également une contribution importante aux travaux en cours de révision, de mise à jour, d'application des "Directives" à tous les pays, qui seront achevés prochainement.

En plus de leur travail inestimable de formation et de prévention, les commissions sont également chargées de recevoir les signalements d'abus présumés, et d'effectuer des vérifications internes. Ce n'est pas une tâche facile et nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Nous devons avouer, avec une grande tristesse, que même dans notre grande famille des Focolari, il y a eu des cas d'abus sur des mineurs causés par des membres du Mouvement ou par des personnes qui ont participé à des manifestations que nous organisons. Il s'agit, pour la plupart, d'épisodes qui se sont produits il y a longtemps (parfois plus de 20 ans) mais, malheureusement, certains sont récents. Des membres consacrés ont aussi été impliqués.

Avec l'aide de la Commission centrale et des commissions locales, nous avons pris en considération tous les cas qui nous ont été signalés (pour l'instant une vingtaine), afin de comprendre comment rendre justice aux victimes, comment les accompagner ainsi que leurs familles, et quelles mesures internes appliquer à l'égard des auteurs de ces abus, indépendamment, bien sûr, des procédures judiciaires prévues par les lois de leurs pays respectifs.

Nous saisissons cette occasion pour vous inviter tous à vous engager avec une grande responsabilité pour cet objectif si important qu'est la promotion du bien-être et la protection des mineurs. Il y a plusieurs façons de le faire.

Bien entendu, la ligne de la tolérance zéro s'applique aussi à notre Mouvement, pour toute forme de violence, d'abus, de mauvais traitements ou de harcèlement, cyber-harcèlement envers toute personne, avec une attention particulière aux mineurs et aux adultes vulnérables. Cela signifie aussi qu'il convient de signaler aux commissions locales ou à la Commission centrale tout soupçon d'abus ou de violence.

Dans ce contexte, penser ne pas signaler des cas pour le bien de notre Mouvement, pour éviter un scandale, pour protéger la bonne réputation de quelqu'un, est une réelle tentation. Pour cette raison, nous encourageons vivement ceux qui, jusque-là, n'auraient pas eu le courage de le faire, de signaler tout cas de violence, d'abus ou de situations qui, selon eux, peut présenter un risque pour le bien-être de la personne et la protection des mineurs.

Récemment, le Pape François a parlé d'une "*grande purification*" en cours dans l'Église à cause des scandales des abus. Pour nous aussi, à notre mesure, chaque cas signifie une profonde purification pour le Mouvement. Acceptons-la avec humilité et avec une grande compassion pour ceux qui - peut-être aussi à cause de notre manque d'attention - ont subi des traumatismes indescriptibles. Et orientons ou réorientons notre conduite, en tant que personnes et en tant que Mouvement, dans un engagement toujours plus conscient et mûr en faveur de la protection et du bien-être mineurs en particulier.

En outre, nous vous invitons tous - et non seulement ceux qui s'occupent directement des mineurs dans notre Mouvement - à connaître les "*Lignes directrices*" et à participer aux moments de formation sur ces questions, parce que nous sommes tous concernés par les jeunes et les enfants.

Nous vous encourageons aussi à regarder au-delà de notre Mouvement. Sur le chemin vers la réalisation de l'unité, nous ne pouvons pas ignorer le cri de douleur de tous les enfants et les adolescents du monde. La violation des droits des enfants, les abus de toute sorte dont ils sont victimes sous toutes les latitudes, sont l'une des plus grandes plaies de notre temps, l'un des visages de Jésus abandonné aujourd'hui. Cela fait partie de notre vocation d'aller à leur rencontre. Aussi, nous devrions être à l'avant-garde de la défense des personnes les plus faibles, partout où elles sont victimes de violence ou d'abus quel qu'ils soient.

Unis dans l'amour inconditionnel pour Lui, notre unique Bien,



PRESIDENTE



CO-PRESIDENT